

GUIDE DU CIVISME



MA VILLE, JE L' AIME, JE LA RESPECTE



BOURGES



NOTRE VILLE, ON L'AIME, ON LA RESPECTE

La vie en communauté repose sur des principes de respect et de civisme que chacun d'entre nous se doit d'appliquer quotidiennement. C'est pourquoi j'ai le plaisir de vous présenter notre nouveau « **Guide du Civisme** », un outil essentiel pour promouvoir les bonnes pratiques et améliorer notre cadre de vie commun.

Le civisme repose sur plusieurs principes essentiels.

Une conduite responsable sur la route, les trottoirs et les pistes cyclables

Il est fondamental que chaque usager de la route - automobilistes, cyclistes et piétons - respecte les règles de circulation pour assurer la sécurité de tous. Le guide rappelle les comportements à adopter pour partager harmonieusement l'espace public.

La prudence aux abords des écoles

Nos enfants sont notre avenir. Assurer leur sécurité aux abords des écoles est une priorité. Le guide souligne l'importance de la vigilance et du respect des zones piétonnes et des limitations de vitesse.

Ensemble pour une ville propre

Une ville propre est une ville accueillante. Ce guide incite chacun à adopter des gestes simples mais essentiels : jeter ses déchets dans les poubelles, respecter les horaires de sortie des poubelles, et participer activement à la propreté de notre commune.

La considération des agents de la collectivité

Nos agents municipaux travaillent chaque jour pour maintenir notre ville en bon état. Ils se dévouent pour la ville et pour VOUS. Il est impératif de leur montrer le respect qu'ils méritent et de faciliter leur travail par notre civisme et notre coopération.

La Police Municipale joue un rôle clé dans le maintien de l'ordre et la sécurité de notre ville. Ce guide met en lumière leurs missions et l'importance de leur travail, tout en appelant à une collaboration respectueuse entre les citoyens et les forces de l'ordre.

Ce « **Guide du Civisme** » sera un outil précieux pour renforcer le vivre-ensemble et améliorer notre qualité de vie. En tant que Maire de Bourges, je compte sur l'implication de chacune et chacun d'entre vous pour faire de notre commune un exemple de civisme et de respect mutuel.

**Adoptons ensemble ces bonnes pratiques et faisons de Bourges
un lieu où il fait bon vivre pour tous !**

Yann Galut
Maire de Bourges

SOMMAIRE

I • ADOPTEZ LE BON CODE DE LA ROUTE	P.4-7
Stationnez intelligent	P.5
Les différentes casquettes de Josiane, ASVP	P.6
Circulez à deux-roues en toute sécurité	P.7
II • PRUDENCE AUX ABORDS DES ÉCOLES	P.8-10
Le trafic autour des écoles, c'est eux !	P.9
Un transport scolaire partagé	P.10
III • OPTEZ POUR LA PROPRETÉ URBAINE	P.11-17
Évitez les mauvais réflexes	P.12
Laurent, éco-garde, un policier affecté à la protection de la nature	P.13
Ne jetez pas n'importe où les encombrants	P.14-15
Manipulez avec précaution les dépôts dangereux	P.16
Quatre questions à un agent de la propreté urbaine	P.17
Agissez pour éviter les « déchets » liés à nos amis les bêtes	P.18
IV • RESPECTEZ CE(UX) QUI VOUS ENTOURE	P.19-22
Les agents de service en première ligne	P.20
La police de proximité au coeur du terrain	P.21
La vidéo protection au service de tous	P.22
Ce que vous risquez pour chaque infraction	P.23

I • ADOPTEZ LE BON CODE DE LA ROUTE

L'examen du code de la route remonte à trop longtemps ? Alors autant se rafraîchir la mémoire sur les essentiels pour la bonne entente entre piétons et conducteurs dans les rues de Bourges. Ne pas se garer sur une place pour personnes à mobilité réduite, s'arrêter aux passages piétons, limiter l'usage abusif des avertisseurs sonores, respecter les limitations de vitesse relèvent, au-delà du respect à la loi, du savoir-vivre.

ZOOM SUR...

LES RODÉOS URBAINS, UNE INCIVILITÉ QUI ACCAPARE LA POLICE MUNICIPALE

Le fléau touche de plein fouet la municipalité. « *C'est une infraction grave car elle est accidentogène* », commente Lionel de la brigade de proximité du Nord. De nombreuses opérations, en partenariat avec les forces de l'État, sont menées pour tenter d'endiguer le phénomène. Pour cela, les policiers municipaux collaborent avec les habitants, glanant « *un maximum d'informations sur les lieux de stockage des véhicules* » notamment. « *C'est frustrant car beaucoup pensent qu'on ne fait rien car on ne court pas après les auteurs des rodéos urbains, mais on agit juste de manière sécurisée* », défend le policier.



PETIT RAPPEL DE LA BONNE CONDUITE À SUIVRE

> PAS DE VITESSE EXCESSIVE

A Bourges, la vitesse est limitée entre 10 et 50 km/h : 20 km/h dans les zones de rencontres ; 10 km/h sur les voies semi-piétonnes (rues d'Auron et Bourbonnoux).

> STOP AUX RODÉOS URBAINS

Outre leur dangerosité pour les riverains et les auteurs, ils nuisent à la tranquillité.

> ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

Comme l'utilisation d'un véhicule trop bruyant ou l'usage à répétition d'un klaxon.

> PRIORITÉ AUX PIÉTONS

A l'approche des passages, les automobilistes doivent ralentir, voire s'arrêter si un piéton est engagé ou manifeste l'envie de traverser.

> NE PAS TRAVERSER EN DEHORS PASSAGES PIÉTONS

De leur côté, les piétons sont priés d'emprunter les passages protégés.

> EN DEUX-ROUES, COUVREZ-VOUS ET SIGNEZ VOUS

Si vous roulez à vélo, trottinette ou sur une moto, un mot d'ordre s'impose : **porter un casque**. De même, pensez au vêtement réfléchissant obligatoire de nuit ou par visibilité réduite.

•STATIONNEZ INTELLIGENT•

Deux minutes en double file pour aller chercher une baguette, un arrêt sur le trottoir le temps de récupérer un colis... Autant de stationnements qui perturbent la circulation des automobilistes et empiètent sur la visibilité (et donc la sécurité) des piétons. Est considéré comme gênant, l'arrêt ou le stationnement sur les trottoirs, sur les zones de livraison, devant des garages, quand il empiète sur les passages piétons, pistes cyclables, places handicapées. Il est considéré comme « très gênant » quand le véhicule est en majorité ou en totalité sur le passage piéton dangereux ou quand la visibilité est insuffisante. Selon la gravité de l'infraction, les amendes varient de 35 € (stationnement gênant) à 135 € (très gênant ou dangereux). Autre fléau : le stationnement abusif, supérieur à 7 jours, autrement appelé « voitures ventouses ». Cela concernerait chaque année 400 véhicules à Bourges. Cet abus sera verbalisé. Et si rien ne bouge, le véhicule pourra être amené à la fourrière.

LE B.A.BA DU STATIONNEMENT EN VILLE

- > STATIONNEZ DANS LE SENS DE CIRCULATION
- > EN ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT, ACQUITTEZ VOUS DES FRAIS D'HORODATEUR (le bon réflexe : Easy Park). Faute de ticket, le forfait post-stationnement s'appliquera au montant de 35 €.
- > RESPECTEZ LES LIMITATIONS DE DURÉE



BON PLAN

- 1H GRATUITE EN ZONE BLEUE si vous mettez le disque en évidence. Vous pouvez trouver le disque bleu dans divers magasins tels que les supermarchés, les bureaux de tabac, auprès des grandes enseignes et des magasins qui vendent des articles automobiles.
- 30 MINUTES GRATUITES dans les parkings ouverts.

+ D'INFOS SUR LE STATIONNEMENT
À BOURGES



[www.ville-bourges.fr
/site/parkings](http://www.ville-bourges.fr/site/parkings)



Vous souhaitez signaler
un stationnement gênant,
très gênant ou dangereux ?

Contactez la police municipale
au 02 48 27 55 20 ou nationale
au 02 48 23 77 17



• LES DIFFÉRENTES CASQUETTES DE JOSIANE, ASVP •

PV électronique à la main, Josiane arpente les rues de Bourges, vérifiant que les trottoirs ne sont pas pris d'assaut par les voitures. Elle travaille comme agent de surveillance de la voie publique (ASVP) depuis presque 20 ans.

LE RESPECT DU STATIONNEMENT, C'EST EUX

La lutte contre les stationnements illégaux reste la mission la plus connue des ASVP. Mais, contrairement aux idées reçues, leur premier réflexe n'est pas de verbaliser. « *On va essayer de trouver les propriétaires des véhicules, de discuter* », explique-t-elle. Mais quand le PV est envoyé, il est trop tard. La confrontation peut alors s'avérer plus musclée. « *On a parfois le droit à des paroles pas très gentilles* », regrette Josiane, qui agit pour que « *le stationnement ne soit pas anarchique* ».

LES CAMÉRAS, C'EST EUX

Les ASVP de Bourges ont d'autres cordes à leur arc. Un agent assure la surveillance des caméras de surveillance. « *On peut également verbaliser par caméra en cas de mauvais stationnement repéré* », précise Josiane.

LES PARCS, C'EST AUSSI EUX

Chaque jour, ils assurent l'ouverture et la fermeture des parcs de la ville, ainsi que leur surveillance. « *On s'assure qu'il n'y ait pas de débordements, de gens qui boivent de l'alcool ou d'incivilités envers les personnes âgées* », défend Josiane. En hiver, ils ferment à 17h30, mais l'été, les missions parcs ont lieu en horaires décalés, jusqu'à 23h.

**22 ASVP
À BOURGES**

DONT 15 AGENTS POLYVALENTS
(assurant les missions d'opérateurs vidéos,
liées au stationnement et aux parcs)

**ET 7 DÉDIÉS AUX
PARKINGS OUVRAGÉS**

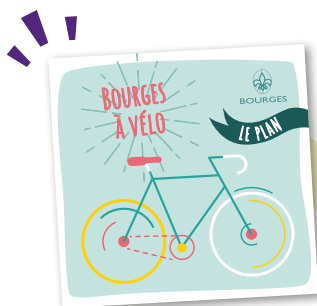
•CIRCULEZ À DEUX-ROUES EN TOUTE SÉCURITÉ•

« *Chacun sa route, chacun son chemin, passe le message à ton voisin...* »*

La voirie se partage : la route est réservée aux voitures et aux deux roues motorisés de type moto et scooters, les trottoirs sont le territoire des piétons et des poussettes. Les pistes cyclables assurent la sécurité des cyclistes et des conducteurs de trottinettes électriques.

Pour se garer, la règle est la même. Ainsi, les scooters n'ont rien à faire dans les parcs de la ville. Même chose pour les trottinettes allongées au milieu des trottoirs ou dans les rues piétonnes. Pour faciliter le parking des deux-roues, la ville a déployé de nombreux aménagements avec des vélostations sécurisées, des arceaux à vélo à côté desquels sont signalés les emplacements pour les trottinettes (indiqués dans l'app pony par une icône P).

Autres incivilités à éviter sur la route avec votre deux-roues : **rouler sur la roue arrière du scooter, remonter une file de véhicules à l'arrêt, ne pas respecter une interdiction d'obliquer, griller un feu rouge, utiliser son téléphone même avec un dispositif « mains libres », ne pas porter de casque ou encore écouter de la musique avec ses écouteurs sans fil.** Autant d'actions qui peuvent être sanctionnées, alors à éviter !



PLAN VÉLO À BOURGES



[https://www.ville-bourges.fr/
site/ecologie_bourges-velo](https://www.ville-bourges.fr/site/ecologie_bourges-velo)



250 TROTINETTES DISPONIBLES SUR BOURGES

Elles sont accessibles à partir de 16 ans à travers l'application mobile pony.

Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20% sur votre trajet si vous portez un casque grâce à une intelligence artificielle qui prend une photo de vous. Si elles sont mal garées, vous vous exposez à une pénalité de 10 €.



<https://getapony.com/fr>

25 KM/H
C'EST LA VITESSE
À LAQUELLE SONT
LIMITÉES LES
TROTINETTES.

* Chanson « *Chacun sa route* » interprétée par Tonton David. C'est aussi la bande originale du film « *Un indien dans la ville* ».

II • PRUDENCE AUX ABORDS DES ÉCOLES

Les enfants représentent notre futur. Autant se rappeler ce principe quand on évolue dans leur élément, et notamment là où ils deviennent les citoyens de demain, à l'école. Pour qu'ils puissent apprendre, découvrir et évoluer en toute sérénité, il faut que les adultes fassent quelques menus efforts. Cela passe notamment par... La sécurité routière. Car les enfants, de part leur taille, ne sont pas toujours repérables et leurs comportements sont imprévisibles. Alors autant ralentir et être vigilant à l'approche des écoles.

Cela passe également par la lutte contre le stationnement anarchique autour des établissements scolaires et des accueils périscolaires. Chaque matin, le même scénario se répète : c'est la cohue, et pour déposer les enfants, les automobilistes se garent sur le trottoir, les passages piétons, directement sur la route ou devant une place handicapée...

Certains empiètent également sur la bonne circulation des bus scolaires en occupant leur place d'arrêt. Autant de stationnements qui entravent la visibilité et sont dangereux pour les enfants.

ZOOM SUR...

LA POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ EN VEILLE

En contact avec tous les acteurs de la communauté, les brigades de proximité peuvent intervenir autour des écoles.

« Si on constate des risques de réunion en bandes autour des bus scolaires, on va accentuer notre surveillance sur ces points-là », explique Lionel de la brigade Nord.



30 KM/H

**C'EST LA LIMITATION
DE VITESSE À RESPECTER
AUTOUR DES ÉCOLES.**



135 €

**C'EST LE MONTANT DE L'AMENDE
POUR UN STATIONNEMENT TRÈS
GÊNANT ET DANGEREUX.**



14
PAPAS ET MAMANS
TRAFIC POUR
LES ÉCOLES DE
BOURGES

• ILS TRAVAILLENT POUR NOUS - LE TRAFIC AUTOUR DES ÉCOLES, C'EST EUX ! •

A l'école Barbès, tout le monde connaît Martine. Elle est devenue une institution pour les enfants, les parents d'élèves, le corps enseignant et les riverains. Équipée de son gilet fluo, sifflet autour du cou et panneau « Stop » à la main, elle sécurise les traversées de voiries sur le passage piéton de l'établissement scolaire depuis 2009, le matin, aux heures du repas et à la sortie.

Avec 24 années de service à son actif, Martine est la doyenne des mamans et papas trafic de Bourges. « *J'ai débuté à l'école Jean-Jacques Rousseau où étaient scolarisées mes filles* », rappelle-t-elle. Elle est alors happée par le sens commun de sa mission. « *Je me sens utile, c'est un métier enrichissant* », confie la sexagénaire qui fait des ménages en parallèle. Mais ce qui l'anime, c'est le contact humain, les interactions quotidiennes. « *Les parents sont reconnaissants, me remercient pour les attendre quand ils sont en retard à l'école* », précise-t-elle. La mamie trafic est également la confidente de certains enfants, qui lui racontent volontiers leurs soucis, quand des anciens élèves reviennent la saluer en souvenir du bon vieux temps.

Le plus compliqué ? « *Gérer les automobilistes qui se garent à la place du bus scolaire ou sur les passages piétons et entravent la visibilité ; mais aussi inciter les conducteurs à ralentir* », assure celle qui est sur le pont qu'il pleut, vente ou fasse une chaleur extrême. Cette mission arrive à son terme, Martine ayant fêté ses 67 ans. « *Mais s'il y a des besoins, je rempile !* »



Comment devenir papa ou maman trafic ?

Si ce métier vous intéresse (« *c'est un bon complément de retraite* », assure Martine), vous pouvez postuler au sein de la police municipale.

•UN TRANSPORT SCOLAIRE PARTAGÉ•

Et s'il y avait d'autres options que la voiture pour amener et aller chercher ses chérubins à l'école ? Ce serait extraordinaire si elles pouvaient être moins stressantes et écologiques de surcroît... Mais attendez, il en existe déjà à Bourges.

LE BUS SCOLAIRE POUR SE SIMPLIFIER LA VIE

Pour vous éviter les bouchons et une recherche désespérée de places, qui peuvent venir à bout de toutes les patiences, vous pouvez compter sur un **service de transport scolaire (gratuit) sur six écoles de la ville**. Cela concerne celles de **Barbès, Auron/Herbinière Lebert, Aragon Prévert, Lydie Lescarmontier (Pijolins), Anne Sylvestre (Asnières) et Maryse Bastié**. Les bus sont réservés aux élèves qui habitent à plus de 600 mètres de leur école. En raison de places limitées, il est impératif de s'inscrire au préalable.

LE PÉDIBUS, UNE OPTION ÉCOLOGIQUE, CONVIVIALE ET SAINE

Quézaco ? Il s'agit d'un moyen de transport collectif gratuit proposé aux enfants et aux familles pour rejoindre leur école. **Un groupe d'enfants est conduit à pied jusqu'à l'école encadré par un animateur de la Ville et des adultes volontaires** (parents d'élèves, grands-parents...). **Il fonctionne comme une ligne de bus régulière, avec un itinéraire précis, des arrêts et des horaires à respecter**. Une application dédiée permet de gérer les inscriptions des enfants et des volontaires pour l'accompagnement. Ce mode de transport permet aux enfants de pratiquer une activité physique quotidienne, d'être plus calme, réceptif aux apprentissages et de réduire la congestion aux abords des écoles. **Un « autobus pédestre » a été mis en place pour accompagner les élèves à l'école des Pressavois durant les travaux de Paul Arnault**. La Ville envisage de développer d'autres lignes de pédibus. Aussi, les écoles ou parents d'élèves intéressés par la mise en place d'un pédibus sont invités à contacter **le Service Moyens/Ressources Education**.

ZOOM SUR...

LES RUES SCOLAIRES POUR ARRÊTER DE RESPIRER LES POTS D'ÉCHAPPEMENT

Des voiries peuvent être fermées à la circulation durant les heures de dépose et de ramassage scolaire afin de limiter le nombre de voitures. A Bourges, deux rues scolaires ont été mises en place : devant **l'école maternelle d'Auron et élémentaire de Beaumont**.



AUTOUR DES ÉCOLES, LE TABAC C'EST TABOU

Pour protéger les enfants du tabagisme passif, la municipalité met en place des espaces sans tabac - matérialisés par un marquage au sol de couleur verte - dans ses établissements scolaires. Si vous allumez une cigarette à côté des écoles, vous pourriez prendre une amende de 135 €. Alors restreignez vous !

+ d'infos :

Service Accueil Familles - 02 48 67 58 13 ou accueilfamille@ville-bourges.fr

III • OPTEZ POUR LA PROPRETÉ URBAINE

Déjections canines odorantes, machines à laver éventrées, flaques d'urine, poubelles qui débordent, mégots de cigarettes et chewing-gums incrustés dans le béton : arpenter les trottoirs peut relever du parcours d'obstacles. Avec un peu d'efforts, on pourrait pourtant marcher de manière plus légère, les personnes à mobilité réduite se déplacer sans risquer la chute et les enfants jouer en toute impunité. Car il suffit que de petits gestes deviennent des réflexes pour que les rues de Bourges retrouvent leur éclat.

Et on peut déjà commencer à améliorer les choses en s'attaquant à sa propre poubelle et à nos déchets du quotidien. Car ramasser et trier ses «ordures ménagères», c'est un petit pas pour l'homme, mais un grand geste pour la communauté (et le budget de la commune).

LES 8 « PETITS PAS » À ADOPTER POUR SE RAPPROCHER DE L'OBJECTIF « ZÉRO DÉCHET »

> TU TRIERAS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

A noter : depuis 2023, les emballages en plastique doivent être déposés dans le bac jaune.

> TU COMPOSTERAS TES DÉCHETS ALIMENTAIRES

> TU RECYCLERAS LE VERRE (dans les colonnes dédiées)

> TU BOIRAS L'EAU DU ROBINET

> TU PRIVILÉGIERAS LES PRODUITS PEU EMBALLÉS

> TU COLLERAS LE « STOP PUB »

sur ta boîte aux lettres (à disposition dans votre mairie). Il permet d'éviter 36 kg par an et par foyer de papiers gâchés.

> TU ÉVITERAS LE GASPILLAGE ;

> TU OFFRIRAS UNE SECONDE VIE À TES HABITS en les déposant dans une colonne à textile (les lieux de collectes sont recensés sur refashion.fr).

28 821 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS

(bacs verts, bacs jaunes et différentes colonnes d'apport volontaire) par Bourges Plus en 2023, dont 26% ont été recyclés.

.....

40 000 €

C'est le coût annuel de fonctionnement pour la collectivité pour ramasser les dépôts de déchets.

Besoin d'aide dans le tri de vos déchets ?

Rendez-vous sur l'appli
[monservicedechets](https://monservicedechets.com)

[www.agglo-bourgesplus.fr/
site/mon-service-dechets](http://www.agglo-bourgesplus.fr/site/mon-service-dechets)



•EVITEZ LES MAUVAIS RÉFLEXES, CHANGEZ VOS MAUVAISES HABITUDES•

Petits par leur taille, les mégots de cigarette apportent pourtant leur lot de problèmes. Ils fourmillent sur les trottoirs, la chaussée ou dans les pots des plantes et finissent tristement leur course dans les rivières, puis la mer, entraînés par la pluie. Il est donc formellement interdit par la loi de jeter les mégots par terre. Auquel cas, vous vous exposez à **une amende de 135 €**. Vous ne manquez pas de solutions pour éviter cette incivilité : vous munir d'**un cendrier de poche** distribué à l'Hôtel de ville, déposer votre mégot dans l'une des **2097 poubelles présentes sur la voie publique** ou dans l'un des **deux cendriers ludiques** installés par la mairie (place de la Nation et place Martin Luther King).

De la même manière, évitez de jeter vos déchets par les fenêtres des voitures, de cracher sur la voie publique ou dans les halls d'immeuble. Si les avertissements ne suffisent pas, **la sanction sera de 135 €**.

Il en va de même pour les envies pressantes. Rien de pire que de se réveiller pour une balade matinale et d'être importuné par une odeur nauséabonde d'urine au détour d'une rue. Rappelons-le, il est interdit de faire pipi sur la voie publique, et même derrière un arbre, sous peine d'être verbalisé. Alors choisissez les toilettes publiques ou celles d'un bar restaurant dans lequel vous consommez. Votre porte-monnaie vous remerciera, tout comme les riverains et les agents de la municipalité qui s'évertuent à garder les rues de la ville propres !

17
TOILETTES
À NETTOYAGE
AUTOMATIQUE

6
SANISSETTES



135 €

**C'EST LE MONTANT DE L'AMENDE
POUR UN JET DE MÉGOT AU SOL.**



**DEMANDER VOTRE
CENDRIER DE POCHE À
L'HOTEL DE VILLE ET DANS
LES MAIRIES ANNEXES**





• ILS TRAVAILLENT POUR NOUS - LAURENT, ÉCO-GARDE, UN POLICIER AFFECTÉ À LA PROTECTION DE LA NATURE •

Pour veiller au bon respect de l'environnement, Bourges peut compter sur sa police verte !

A ne pas confondre avec le garde champêtre, l'éco-garde est un policier municipal détaché à temps plein, chargé de la surveillance et de la protection des sites naturels berruyers. Vêtu de son uniforme (effet dissuasif garanti) et de son talkie-walkie, Laurent patrouille à travers les 135 hectares de marais et 1400 parcelles en barque, en vélo ou à pied depuis un peu plus de deux ans. Sa mission concerne « les abandons de déchets, les dépôts d'immondices, la protection de l'eau, le contrôle de la pêche, la réglementation de l'utilisation des produits phytosanitaires », égrène ce défenseur de la protection de l'environnement. Il déplore ainsi des actes de pollution de l'eau avec de l'huile et/ou de la peinture.

Comme ses collègues, Laurent ne connaît pas la routine. « On se déplace là où on nous signale un problème, sur les marais, comme sur la ville », argue celui qui sensibilise toujours avant de verbaliser. Mi-juillet, il a notamment été appelé car des riverains se faisaient occuper illégalement leur marais.

Le policier assure également des surveillances de nuit en prévention des vols et dégradations (de cabanons, entre autres). En fonction des missions, il peut solliciter le réseau de vidéo-surveillance, demander la collaboration des pompiers, garde-pêche et agents de la biodiversité.

Résultat : cette police verte fonctionne. « Cela a notamment permis de diminuer le nombre de dépôts sauvages », se réjouit l'éco-garde. Une mission réussie !



ENTRE 200 ET 1500 €

C'EST LE MONTANT DE LA NOUVELLE
AMENDE ADMINISTRATIVE RELATIVE AUX
CAS DE DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS
(ordures ménagères, cartons, métaux, bois,
encombrants, gravats...). Elle varie en fonction
du poids et de la dangerosité des dépôts.

• NE JETEZ PAS N'IMPORTE OÙ LES ENCOMBRANTS •

Où laisser cette armoire massive démodée ou ce frigo en panne dont on veut se débarrasser ? Votre premier réflexe serait de la déposer en bas de chez vous, dans la rue. **Mais c'est interdit car il s'agit d'un encombrant.**

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont des déchets qui, par leur poids et leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères, comme les meubles, la literie et les appareils de gros électroménager.

COMMENT LES JETER ?

D'abord, éviter les dépôts sauvages. En plus de polluer, ils coûtent chers à la collectivité. Il faut alors simplement organiser leur ramassage : soit en les déposant dans un point de collecte ou en l'organisant sur rendez-vous.

QUELLE AMENDE ?

Si vous disposez de meubles en mauvais état ou qui ne vous plaisent plus, il est interdit de les abandonner sur la voie publique sous peine **d'une amende de 135 à 750 €** (article R633-6 du code pénal).

Tout dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne **une contravention de 5^e classe, soit jusqu'à 1 500 € d'amende** (article R635-8 du code pénal).



ZOOM SUR...

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR TRAQUER LES AUTEURS DE DÉPÔTS SAUVAGES

La police municipale utilise les capteurs « Vizzia » pour repérer les dépôts sauvages de déchets sur les sites d'apport volontaire grâce à un algorithme. Les séquences enregistrées par les caméras sont envoyées à la police municipale. Cette initiative a permis de constater 190 dépôts entre le 16 octobre et le 5 décembre 2023, mais aussi d'amorcer une diminution du nombre de dépôts sauvages. Selon l'arrêté municipal du 19 juin 2024, vous encourez une amende administrative forfaitaire allant de 200 à 1500 €.

2 SOLUTIONS POUR DÉPOSER VOS ENCOMBRANTS

LA COLLECTE ANNUELLE

organisée par Bourges Plus. Elle débute à 5h, les dépôts peuvent être effectués la veille à partir de 18h.

Pour connaître les dates et horaires de passage dans votre rue rendez-vous sur :

<https://www.agglo-bourgesplus.fr/index.php?page=site/vie-pratique/dechets/ramassage-des-encombrants-monstres->



LA DÉCHÈTERIE DES 4 VENTS

(route des 4 vents à Bourges).

Ouverte les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h ; ainsi que le dimanche de 10h à 12h.



127 496 €

C'est le montant que paie le bailleur Val De Berry pour l'enlèvement des encombrants et des ordures ménagères abandonnés aux abords des immeubles et sur les points d'apport volontaire – dont 122 000 payés à des prestataires.

• MANIPULEZ AVEC PRÉCAUTION LES DÉPÔTS DANGEREUX •

Depuis quelque temps, les agents ramassent de nouveaux déchets sur l'espace public : **des cartouches, bonbonnes parfumées et des ballons vides...** En cause : l'usage du protoxyde d'azote par les plus jeunes, un phénomène de plus en plus répandu.

L'inhalation de ce gaz, détournée à des fins récréatives, a des conséquences peu drôles, comme **des brûlures, des asphyxies liées au manque d'oxygène, des pertes de connaissance, des troubles de l'humeur et de la mémoire ou des risques cardiovasculaires à long terme.** Un enjeu sanitaire donc...

...Mais aussi environnemental. Abandonnés dans la rue, le nombre de contenants pressurisés est en hausse. En 2023, le service propreté urbaine de la ville a comptabilisé **le ramassage de 1000 bonbonnes, soit une moyenne de 19 par semaine.**

Alors ne succombez pas à cette mode... Il vaut mieux avoir un bon sens de l'humour qu'un gaz hilarant aux conséquences dévastatrices.



DIRECTION LA DÉCHETTERIE POUR L'AMIANTE

Tout aussi dangereux, l'amiante ne doit pas être traité comme n'importe quel déchet. Il faut se protéger avec masques et gants pour le manipuler, le mettre dans un emballage étanche, le transporter manuellement et le déposer à la **déchetterie des 4 Vents à Bourges.**

130
AGENTS AUX
ESPACES VERTS,
ET 58 À
LA PROPRETÉ
URBAINE

• ILS TRAVAILLENT POUR NOUS - QUATRE QUESTIONS À LOÏC, AGENT DE LA PROPRETÉ URBAINE •

Dans le service technique de la Propreté urbaine, il y a l'équipe des lève-tôt qui débute à 4h45 jusqu'à 12h15 et les couche-tard qui s'attendent de midi jusqu'à 19h30. « *Un service quasi-continu* », reconnaît Loïc, agent de maîtrise depuis 12 ans à Bourges, qui dirige l'équipe de l'après-midi.

QUELLES SONT LES MISSIONS DES AGENTS DE LA PROPRETÉ URBAINE ?

« *Nous soufflons les feuilles et les saletés, désherbons entre les pavés, passons la laveuse sur les trottoirs, ramassons les cadavres d'animaux, mais aussi les corbeilles, nettoyon les lieux de marché... Un service rattaché à la Propreté urbaine est dédié à l'enlèvement des tags et au nettoyage des fontaines.* »

QUELLES INCIVILITÉS RENCONTREZ-VOUS AU QUOTIDIEN ?

« *Nous faisons face à beaucoup de dépôts sauvages, tels que des sacs de gazon ou des meubles... Ils sont déposés dans les points d'apport volontaire car les usagers savent qu'on va les ramasser. Mais ça nous oblige à trier pour eux, et rajoute une tâche supplémentaire. De même, il est compliqué de nettoyer les mégots coincés entre les joints des pavés.* »

COMMENT EST JUGÉ VOTRE TRAVAIL ?

« *Il y a toujours des gens mécontents, mais on a de bons retours, les administrés valorisent notre travail et les touristes nous disent que la ville est propre.* »

UN PETIT MESSAGE À FAIRE PASSER ?

« *Si chacun y met du sien, la vie de tout le monde serait plus facile.* »



CONSEIL
METTEZ LA POIGNÉE
DU BAC CÔTÉ ROUTE
Cela évite des gestes
répétitifs aux agents.

ZOOM SUR...

LE TRI SE DÉVELOPPE

Depuis 2023, les emballages en plastique et métalliques, les cartonnettes et briques alimentaires mais aussi tous le papier doivent être déposés dans le bac jaune. Et il ne concerne pas que les particuliers, mais aussi l'espace public, comme les cimetières.

• AGISSEZ POUR ÉVITER LES DÉCHETS LIÉS À NOS AMIS LES BÊTES •

Médor, Marley, Milou ... vos compagnons à quatre pattes ont parfois des envies pressantes. Rien de plus naturel ! Mais pour que la rue et les trottoirs ne deviennent pas un champ de mines, où les seniors et les enfants peuvent glisser, il suffit d'un geste simple : ramasser les déjections canines. Outre le danger pour la circulation, elles sont responsables de nombreux désagréments olfactifs et sanitaires.

Si vous n'êtes pas équipé, n'ayez crainte. La ville de Bourges a pensé à tout : elle a dispatché sur le territoire **114 Toutounets, des distributeurs de sachets jetables**. Attention, si vous êtes pris en flagrant délit d'abandon de déjection canine ou repéré via la vidéosurveillance, il vous en coûtera une amende de **135 €**.

S'il s'agit d'un peu d'urine d'animal, n'hésitez pas à le diluer avec de l'eau, ça évite les mauvaises odeurs durant les journées d'été. Autant de petits gestes qui simplifieront la tâche des agents du service de propreté urbaine de la ville qui ont **plus de 270 rues à nettoyer**.



CARTOGRAPHIE DES TOUTOUNETS

https://www.ville-bourges.fr/plan_interactif/index/84

21 000 €
C'EST LE COÛT
DE REVIENT DES
TOUTOUNETS



LE NOURRISSAGE DES PIGEONS EST INTERDIT

Pourquoi lutter contre la prolifération de ces volatiles urbains ? Pour éviter l'insalubrité, leurs fientes salissant les rues et bouchant les gouttières, et les risques de contamination de l'homme par une maladie transmissible.

La solution est simple : ne pas les nourrir. Selon le Règlement Sanitaire Départemental du Cher (RSD), il est interdit de jeter ou de déposer des grains ou des aliments en tout lieu public ; cette interdiction s'applique également aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble. Vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 450 € pour une contravention de 3^{ème} classe, conformément à l'arrêté préfectoral.

ZOOM SUR...

LES CANIPARCS

Des parcs pour que le « meilleur ami de l'homme » puisse se sociabiliser en toute quiétude. Trois caniparcs permettent aux chiens de se dégoûdir les pattes sur les mobiliers conçus par le service de l'atelier municipal. Ils se trouvent **avenue du 11 Novembre 1918** (à proximité du centre nautique Raymond-Boisdé), **rue Germaine Lebrun** (quartier de la Chancellerie) et **avenue Ernest Renan**.



IIII • RESPECTEZ CE(UX) QUI VOUS ENTOURE

Il suffit d'un petit rien pour redonner le sourire... Un simple bonjour, une place cédée à une personne âgée ou une femme enceinte, utiliser ses écouteurs plutôt que son haut-parleur dans les lieux publics. Autant de choses qui relèvent du savoir-vivre élémentaire. Il passe notamment par le respect de...

...**Ceux qui nous entourent.** Parfois cibles de réflexions, de comportements irrespectueux, voire d'agressions verbales ou physiques, les agents de la ville ne ménagent pourtant pas leurs efforts pour rendre service aux administrés.

...**Notre environnement et des biens publics.** Les actes de vandalisme, que sont les vols, les destructions (et notamment de plantes ou de mobiliers urbains), les tags et l'affichage sauvage, doivent être endigués. Les policiers sont sur le terrain pour prévenir de tels méfaits : « *nous faisons des campagnes, pour lutter contre les cambriolages dans les quartiers résidentiels, afin de sensibiliser les riverains à bien fermer leurs fenêtres et portes* », explique Ludwig, agent de la brigade de proximité du sud.


9 ZONES D’AFFICHAGE LIBRE

- Carrefour de Pignoux
- Angle de la rue du 1^{er} régiment d'artillerie et de la rue des Fileuses
- Rond-point Guynemer
- Rue Louis Mallet
- Boulevard de Juranville
- Place Séraucourt
- Rue Pierre et Jane Boiteau
- Avenue de la Libération, près du Hublot
- Rue de Turly



225 INTERVENTIONS
DU SERVICE PROPRETÉ URBAINE
POUR L'ENLÈVEMENT DE TAGS SUR LES
DOMAINES PUBLICS ET PRIVÉS EN 2023,
soit une augmentation de 15% par rapport à
2022. Et cette recrudescence se poursuit en
2024. Une hausse des tags qui a un coût :
32 000 € en 2023.

**Signalez les dégradations, les problèmes de voirie
(animaux morts), d'éclairage ou de signalisation à CASTOR +**
Numéro vert 0 805 85 78 85 (appel gratuit). Le service est disponible 24h/24
sur l'application mobile « My Bourges ».



10
AGENTS
À L'ACCUEIL
5 À L'ACCUEIL
FAMILLE ET
5 À L'ACCUEIL
STANDARD

• ILS TRAVAILLENT POUR NOUS - LES AGENTS DE SERVICE EN PREMIÈRE LIGNE •

« *Pour beaucoup, nous sommes le seul contact, les seuls à répondre à leurs appels.* » Au standard téléphonique de la mairie depuis plus de 14 ans, Béatrice tente, de sa voix riieuse et rassurante, de combler les demandes des usagers qui l'appellent. « *Ca peut être pour des problèmes de voirie, les inscriptions scolaires ou des informations sur les papiers d'identité* », égrène celle qui a quitté le secteur de la communication quand elle est devenue handicapée visuelle. Mais elle doit aussi répondre aux doutes issus des rumeurs sur les réseaux sociaux, une plaie pour la plateforme téléphonique.

« *J'aime le relationnel, apporter des solutions, notamment aux personnes âgées perdues par la dématérialisation des services* », lâche Béatrice. Des qualités que l'on retrouve chez Karine, au service Familles (dédié à la réinscription aux centres de loisirs ou à l'accueil périscolaire, cantine, bourses...) depuis 2008. « *C'est le rôle premier d'un agent public, d'être voué au public* », confirme-t-elle, se disant heureuse du retour du présentiel. « *Le côté humain manquait.* »

Mais leur gentillesse se heurte parfois à des accès de colère ou de l'impatience. « *Beaucoup s'agacent auprès de nous, remettent en cause nos compétences ou nous traitent de noms d'oiseaux* », regrette Béatrice. « *Mais c'est inutile de nous rabaisser et de s'énerver, nous sommes là pour aider* », appuie Karine qui note une hausse de ces agissements post-Covid. « *Les administrés sont tendus, surtout quand on touche au porte-monnaie et ça se ressent.* » Mais les agents ont une arme secrète : « *on garde le sourire.* »

CONSEIL
UN PEU DE POLITESSE,
ÇA NE MANGE PAS DE PAIN

« Bonjour », « s'il vous plaît », « merci »,
« au revoir », ne pas raccrocher au nez :
ça peut paraître anodin, mais ça joue beaucoup !

La cordialité et la politesse font trop
souvent défaut dans les interactions avec
les agents de la mairie.

ENTRE
300 ET 450

APPELS REÇUS
QUOTIDIENNEMENT
PAR LA PLATEFORME
TÉLÉPHONIQUE



• ILS TRAVAILLENT POUR NOUS - LA POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ AU COEUR DU TERRAIN •

Les journées se suivent et ne se ressemblent pas pour Ludwig. Depuis qu'il a quitté la gendarmerie pour la police municipale de proximité, le trentenaire n'a plus de « routine ». A pied ou en vélo quand il s'aventure du côté du lac, il parcourt la zone sud de Bourges : le Val d'Auron, la zone autour du golf et de l'aéroport. Un signe de tête à un passant, une discussion sur l'ambiance du quartier avec un riverain, la tournée des commerçants... Il établit le contact, instaure une relation de confiance avec les acteurs de la communauté – bailleurs sociaux, associations, riverains et communauté éducative.

C'est là le principal objectif de sa mission : « *On privilégie la proximité, on apporte de la sérénité, sans objectif de répression* », explique l'agent de 38 ans. Quand un administré lui fait part d'un souci, lui et ses collègues vont alors réfléchir à une solution. « *S'il y a un stationnement illégal devant un commerce, on voit si on peut créer un nouvel aménagement et on va sensibiliser les conducteurs sur des points fixes* », explique Ludwig. « *Et en dernier ressort, on va réprimer.* »

Parmi les principaux problèmes rencontrés dans les quartiers du Sud, le policier cite les rodéos urbains (et notamment avec des deux-roues non homologués), la consommation d'alcool sur la voie publique et les cambriolages dans les quartiers résidentiels.

2 LIEUX

Le poste de la police municipale, rue Guillaume de Varye à Bourges, est ouvert du lundi au samedi de 8h à 2h du 1^{er} avril au 30 septembre ; et de 8h à minuit du 1^{er} octobre au 31 mars. Une permanence est également disponible les mardis dans leur bureau, situé à côté de la mairie annexe sur la place Martin Luther King à Bourges, uniquement sur rendez-vous.

Les services sont joignables au
02 48 57 55 20.

ZOOM SUR...

« UNE BONNE POLICE, C'EST UN ÉQUILIBRE ENTRE PRÉVENTION ET RÉPRESSION. »

« *On travaille en amont et de façon continue pour éviter que les incivilités se produisent. Connaître ses populations permet de vivre le quartier, savoir s'il y a un risque* », définit Lionel, le doyen de la brigade Nord. Ces brigades ont été implantées par la mairie en 2021.

• LA VIDÉO PROTECTION AU SERVICE DE TOUS •

La ville de Bourges dispose d'un système de vidéosurveillance moderne et efficace, géré par le **Centre de Supervision Urbain (CSU)**, une antenne de la police municipale. Les images sont enregistrées et conservées pendant quatorze jours.

ELLES CONTRIBUENT AUX ENQUÊTES

« Dans le cadre des rodéo-urbains, on essaie d'obtenir des renseignements sur les auteurs via la vidéo, cela permet d'engager la procédure sans une interception dangereuse », explique Lionel. « Elles sont également très utiles en cas de signalement de disparition d'enfants », admet Josiane.

ELLES ASSURENT LA SÉCURITÉ

Ludwig, agent de la police de proximité du Sud, demande à ses collègues d'enclencher le direct quand il se retrouve dans une situation tendue, tel qu'un contrôle de véhicule ou d'une personne en état d'ébriété. « Cela permet d'intervenir en toute sécurité », précise-t-il. Elles assurent aussi la sécurité des personnes, comme des biens, bâtiments publics et privés.

ELLES COUVRENT LES ZONES EN TENSION

Les caméras de surveillance peuvent aussi avoir un rôle de prévention. « Elles permettent de surveiller les rues de la ville, de constater une infraction », explique Josiane, agent de surveillance de la voie publique (ASVP) à Bourges. « On les utilise dès qu'il y a un regroupement, quelque chose qui nous paraît anormal », abonde Lionel de la brigade de proximité de Bourges Nord.

ELLES SERVENT AUSSI À LA VIDÉO VERBALISATION

Les caméras permettent de relever les infractions liées au stationnement gênant ou dangereux, offrant un effet dissuasif sur les automobilistes.

217

CAMÉRAS DE VIDÉO-SURVEILLANCE
dont 164 sur l'espace public de la ville de Bourges, 48 dans les ZAC (zone d'aménagement concerté) de Bourges Plus, cinq sur le parc social et une caméra mobile.



269

DEMANDES DE RECHERCHES
traitées en 2023, dont 147 ont servi à l'instruction d'enquêtes.



• CE QUE VOUS RISQUEZ POUR CHAQUE INFRACTION •

35€

Pour l'éviter, il suffit de prendre un ticket à l'horodateur ou de se garer sur de vraies places de parking.

68€

Vous feriez mieux de baisser le son, car les nuisances sonores coûtent cher. L'amende peut monter jusqu'à 3000 €.

90€

Il suffisait juste de ne pas cracher par terre pour éviter cette amende.

135€

La sanction est salée si vous êtes pris en train d'uriner sur la voie publique ou de jeter un mégot par terre. L'amende est la même si vous êtes garés sur un passage piéton, un trottoir, une place handicapée ou si vous fumez à proximité d'un établissement scolaire.

750€

L'art oui mais pas à n'importe quel prix. Un graffiti réalisé sans autorisation préalable est sévèrement puni.

135€

Vous ferez des économies si vous prenez le temps de ramasser les déjections de votre animal.

**ENTRE
200 ET
1500€**

Si vous avez la flemme et vous laissez aller à un dépôt sauvage.





BOURGES

MA VILLE, JE L' AIME, JE LA RESPECTE